

CONSEIL MUNICIPAL de Saint Geniès

SEANCE DU 14 Décembre 2017

Approbation compte rendu du 09/11/2017 à l'unanimité
Nomination du secrétaire de séance : Nicole Latour

01 – Marché prestations d'assurance - attribution

Vu la délibération n°03 du 07/09/2017 autorisant Mr le Maire à lancer le marché pour les prestations d'assurances, composé de 3 lots,

Mr le Maire présente au conseil municipal les offres reçues des compagnies d'assurance et donne les propositions d'attribution de la commission d'appel d'offres :

- Lot 1 – Dommages aux biens et risques annexes, protection juridique et responsabilité civile : GROUPAMA – 5087.01€
- Lot 2 - Flotte automobile : GROUPAMA – 2027.15€
- Lot 3 – Risques statutaires des personnels et agents : GROUPAMA pour uniquement CNRACL et franchise 10 jours : 5.40%

Après avoir examiné les offres et après en avoir délibéré, le conseil VALIDE la proposition de la Commission d'Appel d'Offres et AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à cette décision.

02- Demande d'aliénation d'un chemin rural à « Lascot »

Monsieur le Maire fait part de la demande de Monsieur DA SILVA, propriétaire à Lascot, pour l'acquisition d'un chemin rural sis au lieu-dit « Lascot » jouxtant sa propriété.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité AUTORISE M. le Maire à ouvrir une enquête publique sur ce projet d'aliénation de chemin rural.

03 – Demande d'aliénation d'un chemin rural à « Maisonneuve »

Monsieur le Maire fait part de la demande de Monsieur Perez Ferrer, propriétaire à Maisonneuve, pour l'acquisition d'un chemin rural sis au lieu-dit « Maisonneuve » traversant sa propriété..

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité AUTORISE M. le Maire à ouvrir une enquête publique sur ce projet d'aliénation de chemin rural.

04 – Achat d'une banquetteuse

Mr le Maire explique au conseil municipal que la banquetteuse « GIRAFA » est hors d'usage. Le devis des réparations à réaliser est plus élevé que la valeur d'achat de la machine.

Mr le Maire présente au conseil les devis reçus et l'étude technique et demande au conseil de faire un choix.

Après avoir examiné les devis et après en avoir délibéré, le conseil ACCEPTE l'offre de l'entreprise AGROLEIX pour une banquetteuse de marque Lagarde pour un montant de 7200€ HT

ACCEPTE la proposition de reprise de l'ancienne machine à hauteur de 2000€

AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à cette opération.

05 – Indemnité de conseil au comptable du Trésor

Monsieur le Maire invite l'assemblée à se prononcer sur la poursuite de l'attribution de l'indemnité de conseil au comptable du Trésor.

Le conseil municipal, à la majorité,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 et du décret n°82-979 du 19 novembre 1982,

- autorise M. le Maire à demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil,

- décide de continuer à attribuer à Madame Anaïs Huet, l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an,

06 – Vente d'une partie de la parcelle AI 481 – R. Manouvrier

Mr le Maire explique au conseil municipal que les propriétaires de l'Hôtellerie La Borie vendent à Mr Manouvrier le garage de l'hôtel en fond de propriété.

Mr le Maire propose donc de céder une partie de la parcelle AI 481 pour laisser un accès au garage. Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, DONNE son accord de principe pour cette transaction, DEMANDE à Mr le Maire de faire intervenir le géomètre pour borner la partie de la parcelle à vendre.

07 – Autorisation d'utilisation d'1/4 des investissements avant le vote du budget 2018

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018 jusqu'à la limite de ¼ des investissements votés l'année N-1.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal AUTORISE à l'unanimité Mr le Maire à mandater des factures d'investissement jusqu'à ¼ des investissements N-1.

08 – Service d'adduction d'eau potable – rapport du service 2016

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service d'adduction d'eau potable sur la commune de Saint Geniès, régie par le Syndicat Intercommunal du Périgord Noir, issu de la fusion de plusieurs syndicats dont celui de St Vincent Le Paluel.

Le conseil municipal prend acte de cette présentation et valide le contenu du rapport.

QUESTIONS DIVERSES

- Demande de modification Sentier de randonnée – Le Méjat : les habitants du hameau du Méjat ont demandé au Conseil Départemental, compétent dans le domaine, le déplacement du sentier de randonnée qui passe un milieu du hameau et des maisons. Le Conseil départemental a fait une proposition d'un nouveau tracé. Mr le Maire demande aux conseillers leurs avis. Le conseil demande à l'unanimité un autre itinéraire que celui proposé qui passerait par le hameau, important pour son aspect architectural et patrimonial.
- Demandes marché : Yann Aufray pour l'été : Non à l'unanimité
- Demande des associations pour l'annulation des 50€ pour l'utilisation de la cuisine de la salle des fêtes : à l'unanimité, on maintient la somme car elle était calculée pour l'amortissement du matériel de cuisine.
- Compte rendu du jury des Villes et villages fleuris : Saint Geniès remporte pour la 2^o fois consécutive une 2^{ème} place dans la strate des 1000 à 5000 habitants.
- Présentation des devis pour le bac dégraisseur de la cantine : choix du devis le mieux disant : LTPA – 6260€ HT
- Compteurs électriques LINKY : plusieurs habitants de la commune ont été contactés par ENEDIS pour le changement de leur compteur électrique et ont sollicité la commune pour savoir s'il devait accepter. Dans l'état actuel des informations que la commune dispose, cela est très difficile de conseiller les habitants.
- Compte rendu du questionnaire sur l'avenir du rythme scolaire : 52 familles souhaitent l'arrêt des TAP (retour à 4 jours) et 32 familles souhaitent conserver la semaine des 4.5 jours.
- Signalétique touristique : Mr le Maire fait le compte rendu de la réunion avec les propriétaires de gîtes, chambre d'hôtes, hôtels et auberges à la ferme et les artisans / commerçants. Il demande au conseil de se prononcer sur la mise en place d'une telle signalétique. Le conseil donne leur accord à l'unanimité.
- L'association Pirates cherche un lieu de stockage pour le matériel qu'ils vendent sur les vides greniers. Mr le Maire va voir avec eux pour le sous-sol de la maison Chaminade.

Prochaines réunions du Conseil :

- le Jeudi 18 Janvier 2018 à 20h30